

LA FRANCE AGIT POUR LE CLIMAT

L'ESSENTIEL EN

10
POINTS



1

► COP21 : DES ENGAGEMENTS FORTS

La Conférence de Paris sur les changements climatiques de 2015 (COP21) a abouti à un accord universel dont l'objectif est de contenir l'augmentation de la température moyenne en deçà de 2 °C et de s'efforcer de la limiter à 1,5 °C. Fin 2017, la France organisera un sommet international pour faire le point sur les avancées de l'Accord de Paris et mobiliser les financements indispensables à sa réalisation.

2

► UN PACTE MONDIAL PORTÉ PAR LA FRANCE

Le 24 juin 2017 à la Sorbonne, lors de la conférence Vers un pacte mondial pour l'environnement, le président de la République s'est engagé à porter à l'ONU, aux côtés de tous les États intéressés, un projet de pacte juridiquement contraignant et de portée générale, énonçant l'ensemble des droits fondamentaux et des grands principes constitutifs du droit de l'environnement.

3

► 20 Md€ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En juillet 2017, le gouvernement a annoncé un plan d'investissement de 57 Md€ sur la période 2018-2022. 20 Md€ seront consacrés au financement de la transition écologique. L'un des principaux objectifs est de mener la France vers la neutralité carbone, notamment par la rénovation thermique de bâtiments, le développement des énergies renouvelables et le déploiement d'un système de transport durable.

4 ▶ « MAKE OUR PLANET GREAT AGAIN »

Lancée en 2017, la plateforme *Make Our Planet Great Again* est un appel aux chercheurs, enseignants, entrepreneurs, associations, ONG, étudiants et à toute la société civile à se mobiliser et à rejoindre la France pour apporter des solutions au réchauffement climatique. Fin septembre 2017, 250 scientifiques avaient déjà candidaté (CNRS).

5 ▶ CHERCHEURS, BIENVENUE !

Dans le cadre du Programme prioritaire de recherche sur la lutte contre le changement climatique inclus dans le PIA 3, l'État apportera une contribution de 1 € pour chaque euro financé par des universités et organismes de recherche. L'effort global de financement sera ainsi de 60 M€ et une cinquantaine de chercheurs internationaux seront accueillis sur une période de cinq ans.

6 ▶ 5^E CONTRIBUTEUR AU FEM

Avec un engagement de 300 M\$ sur la période 2015-2018, la France est le 5^e contributeur financier au Fonds pour l'environnement mondial (FEM). L'organisation a pour mission de gérer un système de financement destiné à mener des actions pour la préservation de l'environnement.

7 ▶ 3^E ÉMETTEUR MONDIAL D'« OBLIGATIONS VERTES »

Les obligations vertes (*green bonds*) permettent aux entreprises et aux entités publiques de financer leurs projets environnementaux, en particulier les investissements en infrastructures. La France se classe au 3^e rang mondial des pays émetteurs de *green bonds*, derrière les États-Unis et la Chine (Climate Bonds Initiative, 2017).

8

► UN PLAN CLIMAT ADAPTÉ À TOUS

Le Plan climat vise à mettre en œuvre l'Accord de Paris sans pénaliser les ménages les plus modestes. Parmi les mesures phares : l'élargissement de la prime à la conversion des véhicules, l'extension du « chèque énergie » pour aider les ménages modestes à payer leur facture, la transformation du Crédit d'impôts pour la transition énergétique (CITE) et un dispositif visant à diminuer l'utilisation des chaudières au fioul.

9


► VERS L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte doit permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement. Elle encourage le renforcement de l'indépendance énergétique du pays, afin que ses entreprises et ses citoyens aient accès à l'énergie à un prix compétitif.



10

► DES OBJECTIFS AMBITIEUX

La France ambitionne d'augmenter de 50 % ses capacités de production d'énergie renouvelable d'ici à 2023 et de porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2020, puis à 32 % en 2030. Le pays souhaite aussi réduire ses émissions de gaz à effet de serre (-40 % en 2030 par rapport à 1990 et -75 % entre 1990 et 2050).



Plus d'informations sur :
www.businessfrance.fr





Business France
77, boulevard Saint-Jacques
75680 Paris Cedex 14 - France
Tél. : +33 1 40 73 30 00

3^e PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'EUROPE



(EUROSTAT)

-22,5 Mt

D'ÉQUIVALENT CO₂ GRÂCE
AU RECYCLAGE



(FEDEREC ; ADEME, 2017)

20 Md€

POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT
2018-2022



(GOUVERNEMENT.FR)

OBJECTIF 2023 :



+50%

**DE PRODUCTION
D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE**

(GOUVERNEMENT.FR)